

27 mai 2021 -12:00

L'utilisation de la voiture pour les déplacements domicile-lieu de travail peut être considérablement réduite en regroupant des alternatives dans un package numérique

La technologie contribue à rendre les déplacements domicile-lieu de travail plus durables. Cela se traduit par l'accroissement de l'électrification, mais également par davantage de digitalisation. Une formule souple et économique, qui rassemble toute l'offre des opérateurs de transport et des services de mobilité, permettra d'accroître l'utilisation de toutes ces alternatives à la possession d'une voiture. Une étude du Service public fédéral Mobilité et Transports témoigne du vif intérêt des employeurs pour le Mobility as a Service (MaaS).

Le potentiel du MaaS, la mobilité sous forme de service

L'étude a été présentée aujourd'hui lors du webinaire « Le Mobility as a Service (MaaS) comme levier pour une mobilité durable : opportunités et défis ». MaaS présente le déplacement sous forme de service où le confort de l'utilisateur est essentiel et qui ne nécessite plus la possession d'un moyen de transport pour se rendre partout.

Le potentiel du MaaS dans le contexte B2B a été examiné. Celui-ci se compose généralement de deux éléments :

- une application permettant aux travailleurs d'organiser leurs déplacements de manière intermodale (c'est-à-dire planifier un trajet de porte à porte, faire une réservation si nécessaire, payer et toujours pouvoir faire des ajustements sur base d'informations en temps réel) ;
- une plateforme Internet pour l'employeur permettant un traitement efficace des options de mobilité offertes aux travailleurs.

Dans le cadre de son enquête, le SPF Mobilité et Transports a voulu savoir dans quelle mesure et sous quelles conditions les entreprises sont disposées à opter pour un service de mobilité « MaaS B2B ».

L'enquête comportait deux volets. En juin 2020, 84 experts en mobilité venant de différentes entreprises ont rempli un questionnaire. Nous avons ensuite organisé deux groupes de discussion au début du mois de mars 2021.

On observe une grande disponibilité à travailler sur des alternatives aux déplacements domicile-lieu de travail en voiture. Malgré le fait que les répondants aient des situations de travail diverses, ceux-ci partagent la volonté de réduire la part des déplacements domicile-lieu de travail effectués en voiture sans passager. Il existe plusieurs façons d'atteindre cet objectif et le MaaS est certainement un bon moyen d'y parvenir. En effet, une petite majorité des participants répond favorablement à l'intégration éventuelle d'une offre MaaS dans leur organisation.

Les facteurs de réussite pour la mise en œuvre du MaaS B2B

Des conditions de travail favorables

Tout d'abord, celui-ci doit être en adéquation avec les conditions de travail. Les répondants voient les plus grandes possibilités de mise en œuvre du MaaS B2B dans les entreprises où l'intervention de l'employeur est plus vaste qu'un abonnement aux transports publics. Par conséquent, les possibilités sont plus grandes dans le secteur privé que dans les institutions publiques et dans le secteur non-marchand.

Des alternatives réalisables

Deuxièmement, les alternatives à l'utilisation de la voiture doivent être réalisables. Cela suppose :

- que l'accent soit mis principalement sur les déplacements domicile-lieu de travail et non sur les déplacements liés au travail, notamment s'il s'agit de déplacements vers différents sites ou de transport de matériel lourd ;
- que des possibilités autres que la voiture soient disponibles en suffisance pour atteindre le lieu de travail. Cela peut être problématique dans les zones plus reculées, où l'offre de transports en commun est généralement faible et où l'infrastructure cyclable l'est parfois également.

Une offre MaaS élargie aux moyens de transport et services de mobilité plus durables

Troisièmement : il existe une demande pour qu'un large éventail de moyens de transport et de services de mobilité soient inclus dans l'offre MaaS. Qu'il s'agisse de vélos partagés ou de location, de vélos classiques ou électriques, pour chaque mode ou service, 65-70 % des participants souhaitent le voir intégré. Un autre résultat frappant est qu'ils sont plus nombreux encore à souhaiter des services essentiellement automobiles, tels que l'assistance en cas de panne et le ravitaillement en carburant ou la recharge des véhicules. On constate également un vif intérêt pour l'intégration du stationnement payant. Cela montre que le MaaS ne se limite pas à la mise à disposition de moyens de transport ; la mobilité devient effectivement une forme de service. Si l'ambition de remplacer la possession d'une voiture par une série d'alternatives durables est perçue comme trop ambitieuse, le MaaS peut certainement être un bon outil permettant d'encourager une baisse de l'utilisation de la voiture.

Un service de qualité

Quatrièmement, les employeurs attachent certainement une grande importance à un service de qualité dans un contexte B2B. Ils considèrent le MaaS comme une solution avantageuse pour tous : une meilleure accessibilité à l'entreprise avec plus de choix, allant de pair avec un traitement plus efficace des avantages liés aux déplacements des travailleurs, de préférence dans un système de rémunération intégré et automatisé.

Conclusion

Alors que nous préparons le redressement de la société et de l'économie dans le cadre de la sortie de la crise du COVID, le moment est - plus que jamais - venu de mettre en œuvre des modèles plus durables. Le contexte social et politique marqué par une forte croissance de la flexibilité du lieu de travail, l'augmentation du travail à temps partiel et l'urgence climatique accroît la demande de solutions de mobilité flexibles et sur mesure. Cette enquête confirme que le MaaS est susceptible de constituer un outil pour un trafic plus fluide et plus durable grâce à une offre de transport intermodale abordable, confortable, flexible et facilement accessible.

Georges Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité : *« Pour se déplacer, de plus en plus de personnes choisissent aujourd'hui des modes de transport différents selon leurs besoins du moment : en bus, métro ou train, en trottinette, vélo ou voiture partagés,... Voir la mobilité comme un service, sans se limiter à sa voiture personnelle, est une solution plus flexible et plus confortable dans la vie de tous les jours. Le MaaS est aussi plus respectueux de la planète et du climat en apportant une solution innovante face aux défis environnementaux. Je souhaite le rendre plus accessible pour tou.te.s, notamment dans les déplacements domicile-lieu de travail. En m'appuyant sur le dynamisme d'un secteur en pleine évolution, je veux contribuer au développement du MaaS en Belgique pour co-construire une mobilité plus libre au service de ces usagers quotidiens que nous sommes. »*

Plus d'informations

Thomas De Spiegelaere
Porte-parole SPF Mobilité et Transports
E-mail: presse@mobilit.fgov.be
Gsm: 0485 19 59 63
Twitter: @thomasdsp

SPF Mobilité et Transports
City Atrium
Rue du Progrès 56
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 31 11
<http://www.mobilit.belgium.be>

Charlotte Van den Branden de Reeth
Porte-parole
+32 474 41 37 47
presse@mobilit.fgov.be